

TRIBUNE

Groupe des élus de la majorité municipale

Maintenir nos taux communaux d'imposition inchangés - maîtriser les dépenses de fonctionnement - maintenir la qualité des services à la population et un niveau d'investissement élevé, telle a été notre feuille de route pour l'année 2022.

En dépit des épreuves - inflation, guerre et incertitudes énergétiques - notre municipalité a su garder le cap.

Notre collectivité, comme partout en France, a subi cette année une crise énergétique sans précédent qui a eu un fort impact sur notre budget de fonctionnement.

Je tiens à saluer ici l'effort des agents municipaux et l'engagement des élus de notre équipe pour leur participation au plan de sobriété, un plan d'envergure que nous avons mis en oeuvre et qui nous a permis de limiter l'impact des hausses des fluides mais également des matières premières sur notre budget de fonctionnement.

En effet, nous enregistrons une diminution significative des consommations de fluides : - 19 % d'électricité dans les bâtiments communaux, - 16 % pour l'éclairage public et - 35 % pour notre consommation de gaz.

Par ailleurs d'autres actions nous ont permis de réduire durablement nos dépenses de fonctionnement tout en maintenant un niveau qualitatif des services rendus à la population et un bon niveau d'investissement.

La rationalisation des contrats de prestations de services (assurance, copieurs, etc..) et la recherche systématique de subventions pour nos projets auprès de nos partenaires institutionnels nous mobilisent.

De même, une dotation exceptionnelle de l'État de 180 000 € et une maîtrise rigoureuse de la masse salariale qui représente 49 % du budget de fonctionnement, nous permettent d'afficher un résultat net du budget de fonctionnement de 721 000 €.

L'année 2022 a encore montré notre capacité à agir, avec cohérence et détermination, pour préserver notre qualité de vie, avec davantage de solidarité, d'animations locales et culturelles qui renforcent notre identité, d'actions concrètes pour protéger notre environnement et développer les mobilités, pour bâtir une ville plus paisible et harmonieuse.

Cette ambition reste intacte pour 2023.

Nous allons proposer à l'assemblée municipale de voter un million d'euros pour nos projets d'investissement qui auront principalement pour objet le maintien de la qualité de vie avec notamment la poursuite de la végétalisation de l'espace public, la finalisation des travaux sur la ferme de Salsas, le rafraîchissement des locaux scolaires pour lutter contre les périodes de canicule, l'amélioration de l'efficacité énergétique des équipements sportifs et de loisirs, le renouvellement de la bibliothèque numérique, le déploiement de la vidéo protection, la construction d'un local pour les archives communales (obligation légale) et la création d'un espace de vie sociale et d'activités partagé à destination de toute la population.

Nous réaliserons ce programme d'investissement sans augmenter les taux communaux d'imposition des ménages afin de ne pas impacter le pouvoir d'achat des familles quint-fonsegrivoises.

Alain Mendès
Maire-Adjoint délégué aux finances
pour le groupe des élus de la majorité municipale

30//clin d'oeil - Quint-Fonsegrives // mars 2023

Groupe des élus de la minorité municipale

Dans le contexte particulier que nous vivons et où l'avenir reste incertain aussi bien pour nos collectivités que pour chacun d'entre nous, il convient plus que jamais de rester attentif à la gestion des finances communales. Nous devons veiller au cours de ces prochaines années à ne pas augmenter les taux de la fiscalité et à ne pas trop alourdir la dette en ayant un recours modéré à l'emprunt. L'objectif étant d'assurer une bonne gestion des dépenses de fonctionnement tout en maintenant un bon niveau d'investissement, garant du développement de la commune.

La séquence budgétaire et comptable 2022-2023 s'est ouverte en commission des Finances et en conseil municipal par la présentation du projet des comptes 2022 et des grandes orientations budgétaires. 2022 devrait se solder par un bon résultat en raison d'un contrôle rigoureux des dépenses (5,8 M€ attendu) et d'un rendement des recettes fiscales meilleur que prévu après une hausse du taux communal de la taxe foncière de 10 %. Par ailleurs le niveau d'engagement du plan d'investissement est pour la première année depuis notre élection bien plus haut que les années précédentes puisqu'il devrait atteindre 65 % soit 1,3 M€ (contre moins de 50 % les exercices précédents)

Nos propositions et notre socle budgétaire ont toujours été les mêmes. Maîtrise et réduction des dépenses de fonctionnement en dépit de la forte inflation qui frappe nos économies. Optimisation des recettes de manière à viser un excédent de fonctionnement adapté aux ambitions politiques d'investissement, tout cela sans recours à une nouvelle hausse de la taxe foncière.

Le plan d'investissement devrait être calibré à un bon niveau, financé par un mix autofinancement, appel aux différentes subventions et recours à un endettement limité mais nécessaire aux grands équilibres financiers de notre collectivité.

Tel devrait être le cap budgétaire pour l'année 2023.

Le samedi 11 février à eu lieu une rencontre avec la population sur le projet « La Bastide ». A l'heure où on invoque les baisses des dotations de l'État, nous pensons très optimiste le financement de celui-ci pour un montant de 900 000€, qui repose sur 80 % de subventions et 20 % de fonds propre. Par ailleurs nous avons intégré le comité de pilotage pour travailler sur ce projet alors que nous percevons qu'il est bien avancé, voire même peut-être ficelé ? Il serait préférable qu'il n'en soit pas ainsi, et que les désidératas de la population et de nous-même puissions nourrir utilement ce projet.

Maryse Marsal
Conseillère municipale
pour le groupe des élus de la minorité municipale